

George ENACHE\* Cristian CĂLDĂRARU\*\*

**LE PROBLÈME DE LA JURIDICTION CANONIQUE SUR LA  
BESSARABIE ET LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ORTHODOXE  
ROUMAINE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE**

THE ISSUE OF THE CANONICAL JURISDICTION OVER BESSARABIA AND THE  
RELATIONS BETWEEN THE ROMANIAN ORTHODOX CHURCH AND THE  
RUSSIAN ORTHODOX CHURCH

*-Abstract-*

The study analyses from a historical perspective the dispute between the Romanian Orthodox Church and the Russian Orthodox Church regarding the issue of the canonical jurisdiction over Bessarabia, a territory annexed by the Russian Empire in 1812, which had been part of the Romanian Principality of Moldavia till then.

The authors highlight the moments when the issue of Bessarabia was brought into debate, the canonical and historical arguments used in time by each side to defend their position, the political and identity implications of this church-related issue.

The dispute has not found a definitive solution yet, still remaining a "pending" issue, with a potential for revival.

*Keywords:* Bessarabia, the Romanian Orthodox Church, the Russian Orthodox Church, jurisdiction, canon

**PROBLEMA JURISDICȚIEI CANONICE ASUPRA BASARABIEI ȘI RELAȚIILE  
DINTRE BISERICA ORTODOXĂ ROMÂNĂ ȘI BISERICA ORTODOXĂ RUSĂ**

*-Rezumat-*

Studiul analizează, din perspectivă istorică, disputa dintre Biserica Ortodoxă Română și Biserica Ortodoxă Rusă, cu privire la chestiunea jurisdicției canonice asupra Basarabiei, teritoriu anexat de Imperiul Rus în anul 1812, până atunci parte a principatului românesc Moldova.

Autorii pun în evidență momentele în care problema Basarabiei a fost readusă în dezbatere, argumentele canonice și istorice prin care fiecare parte și-a apărât poziția de-a lungul timpului, implicațiile politice și de natură identitară a acestei probleme de natură bisericească.

---

\* Université « Dunărea de Jos » de Galați, Roumanie (geo\_enache2000@yahoo.com).

\*\* Musée d'Histoire de Galați, Roumanie (cristian\_caldararu@yahoo.com).

Disputa nu și-a aflat o soluție definitivă nici azi, rămânând pe mai departe o chestiune "suspendată", cu potențial de reactivare.

*Cuvinte cheie:* Basarabia, Biserica Ortodoxă Română, Biserica Ortodoxă Rusă, jurisdicție, canon

\*\*\*

### **L'apparition du problème de la Bessarabie et les relations ecclésiastiques roumaines-russes dans le 19<sup>ème</sup> siècle**

L'expansion de l'Empire Russe vers l'ouest, qui coïncide avec le début du 18<sup>ème</sup> siècle, a soulevé beaucoup d'espoirs parmi les peuples orthodoxes des Balkans, opprimés par le Croissant Ottoman. L'alliance conclue par Dimitrie Cantemir avec le tzar Petru le Grand ou l'aide demandée à la Russie à la moitié du 18<sup>ème</sup> siècle par les militants de la conservation de l'orthodoxie dans la Transylvanie, dans les conditions de l'imposition par la Maison de Habsbourg de l'union avec la Rome<sup>1</sup>, sont des aspects de l'espoir que l'Empire Russe soit un souteneur des orthodoxes et un libérateur des peuples sous domination ottomane.

L'Empire Russe et la Monarchie des Habsbourgs qui, au 18<sup>ème</sup> siècle, luttent pour « l'héritage » de l'empire des sultans, se sont érigés en « libérateurs » des Chrétiens opprimés. Derrière ce slogan, quand même, ils y étaient des calculs politiques froids, un usage de la religion aux fins géopolitiques. Tous les deux pouvoirs ont considéré les territoires « libérés » des provinces conquises avec le fer, sans tenir compte de leur passé ou réalité juridique. Ainsi, le monde orthodoxe de l'est de l'Europe a été « coupé » en fonction des bornes des conflits politiques, la conséquence étant la disparition d'une réalité organique qui s'est développé dans la région pendant trois siècles<sup>2</sup>.

Ainsi, la Maison de Habsbourg, catholique, en occupant la Transylvanie, impose à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle l'union d'une part des roumains avec l'Eglise de Rome. La résistance opposée à cette tentative a déterminé les Autrichiens de ne pas répéter l'expérience avec la Bucovine, occupée en 1775, mais ils ont coupé les relations naturelles de cette part de la Moldavie avec le métropolite d'Iași. D'ailleurs, les Habsbourgs ont employé une politique systématique en organisant

<sup>1</sup> Voir Silviu Dragomir, *Istoria dezrobirii religioase a românilor din Ardeal în secolul XVIII*, Sibiu, vol. I (1920), II (1930), *passim*.

<sup>2</sup> Les considérations du début du 20<sup>ème</sup> siècle de Nicolae Iorga sur la situation des Pays Roumains dans le 18<sup>ème</sup> siècle sont encore valables (voir. N. Iorga, *Istoria poporului românesc*, édition îngrijită de George Penelea, București, 1985, pp. 466-538). Les plus récentes ouvrages incluent Ștefan Ștefănescu, *Istoria românilor în secolul al XVIII-lea; între tradiție și modernitate*, București 1999, *passim*.

séparément les orthodoxes qui se trouvaient dans leur empire, même en violant les canons, afin de les séparer de la Patriarchie Œcuménique, « soumise » au sultan ou de la rivale Russie orthodoxe. D'autre part, l'Empire Russe, au fur et à mesure qu'il conquiert de nouveaux territoires de nord de la Mer Noire, jadis sous la juridiction du Constantinople, les passe sous la soumission de la Patriarchie de la Moscovie, pendant qu'il supporte les mouvements révolutionnaires grecques et déclare son support pour les anciens patriarcats de l'Orient.

Voulant garder leurs positions dans les Balkans, les ottomans essayeront se servir inclusivement de la Patriarchie Œcuménique, mise sous un control strict. L'imposition du régime phanariote dans les Pays roumaines et l'augmentation du poids et de l'influence des hiérarques grecs des trônes métropolitains et épiscopaux roumains représentent l'un des aspects de cette politique. Pratiquement, chacune de ces forces tente de « cristalliser » et de contrôler les orthodoxes des territoires subordonnés et d'éviter les ingérences de l'adversaire. Dans le 18<sup>ème</sup> siècle, nous assistons à un vrai jeu de changement des juridictions, en fonction de la situation politique-militaire du moment<sup>3</sup>.

A niveau officiel, les messagers de l'orthodoxie russe ont été, malheureusement, les généraux des armées d'occupation (« libératrices », du point de vue russe) qui avaient des attributions inclusivement dans le plan ecclésiastique. D'ailleurs, l'Eglise Orthodoxe Russe était entrée dans la phase « synodale » (1721-1918) quand l'institution du patriarche a été dissolue et l'implication de l'Etat dans la vie de l'Eglise était accablante. Ainsi, pendant la guerre russo-turque d'entre 1787 et 1791, la commande des armées russes d'occupation a appartenu au général Grigorii Potiomkin qui, en partant de la nécessité de bannir les « grecs traîtres et sujets du padichah » essaye, avec la permission de l'Impératrice Ekaterina II et du Saint Synode, d'imposer à la tête de la Métropole de la Moldavie l'évêque d'Ecaterinoslav, Ambrozie Serebrenikov. La conclusion de la paix met fin à cet experiment, mais il prouve clairement les intentions de la Russie, plus précisément que les orthodoxes de la Moldavie et de la Valachie entrent sous le contrôle du synode russe, comme part de la politique expansionniste de l'empire<sup>4</sup>.

Ce désir a semblé le plus possible pendant la guerre de 1806-1812, lorsque en 1808 on constitue le soi-disant « exarchat », à la tête duquel on a mis Gavriil

---

<sup>3</sup> Des nombreuses considérations valeureuses sur le destin de l'orthodoxie roumaine dans le contexte de la situation géopolitique de l'Europe d'est dans le 17<sup>ème</sup> siècle ont été offertes par Nicolae Iorga dans *Istoria Bisericii Românești și a vieții religioase a românilor*, 2<sup>e</sup> édition, vol. II, București, 1930, pp. 139-188.

<sup>4</sup> La perspective russe sur ces événements historiques dans le connu livre dédié au métropolit Gavriil Bănulescu-Bodoni, écrit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par le métropolit de Novgorod, Axentie Stadnițchi (*Mitropolit G. Bănulescu-Bodoni*, tr. par Angela Munteanu, Chișinău, 2004, pp. 23-26).

Bănulescu Bodoni, d'origine roumaine, mais fortement attaché à l'Eglise Russe et à l'Etat Russe. Les mesures de réorganisation de l'Eglise des Principautés Danubiennes, tel que la Moldavie et la Valachie commencent à être connues, initiées par le métropolite Gavriil, en collaboration avec les autorités d'occupation, montrent clairement l'intention de la Russie d'annexer ces territoires<sup>5</sup>.

La réaction locale devant ces actions a été immédiate, inclusivement sur le plan ecclésiastique. Dans cette période, une « partie nationale » s'affirme parmi les clercs des Principautés qui militent pour le rejet de l'immixtion des russes dans nos affaires ecclésiastiques et afin de rétablir le caractère roumain et la large autonomie envers le Constantinople des institutions ecclésiastiques des deux pays roumaines. La personnalité représentative de ce courant a été le métropolite de la Moldavie, Veniamin Costache, qui a souffert beaucoup à cause des autorités russes d'occupation<sup>6</sup>.

Finalement, à cause de la guerre déclenchée par l'empereur Napoléon, le tzar Alexandru I a demandé la paix avec l'Empire Ottoman, paix conclue à Bucarest, en 1812<sup>7</sup>. Par cette paix, Russie « se contentait » avec le territoire d'entre le Prut et le Dniestr, qui a reçu le nom de Bessarabie, moment qui marque le commencement de longues dissensions, qui ont des échos même à ce jour, entre la Roumanie et les diverses autorités politiques qui se sont succédé à Petersbourg ou Moscou, entre l'Eglise Orthodoxe Roumaine et l'Eglise Russe. En effet, c'est le problème fondamental qui empêche le déroulement d'une relation ecclésiastique satisfaisante.

L'Empire Rus a vu l'occupation de la Bessarabie comme une des étapes de sa politique expansionniste. La transformation de la « question orientale » dans un problème général européen et l'affirmation de l'idée nationale dans les Balkans ont fait que le Prut est devenu la limite maximale de la domination russe dans cette région.

Il est certain que dans la Bessarabie occupée une unité administrative-ecclésiastique a été créée, subordonnée au Synode russe<sup>8</sup>. Elle comprenait, à côté des territoires de la métropolie dissolue de Proilavia et de l'évêché de Hotin, où se trouvaient des kazas turques, sous le contrôle direct de la Patriarchie Œcuménique, une grande part du territoire canonique de la Métropolie de la Moldavie, qui n'avait

---

<sup>5</sup> *Ibidem*, pp. 34-108

<sup>6</sup> Sur l'activité de métropolite Veniamin voir Mircea Păcurariu, *Istoria Bisericii Ortodoxe Române*, vol. III, București, 1997, pp. 7-24.

<sup>7</sup> Il y a beaucoup d'ouvrages sur l'occupation de la Bessarabie par l'Empire Russe. On rappelle seulement : coordonateur Ioan Scurtu, *Istoria Basarabiei; de la începuturi până în 2003*, 3<sup>ème</sup> édition, Bucarest, pp. 19-49, P. Cazacu, *Moldavie dintre Prut și Nistru sub Imperiul Rus*, dans *Basarabia. Recurs la identitate*, Iași, 2000, pp. 37-80.

<sup>8</sup> Axentie Stadnițchi, *op.cit.*, pp. 133-134.

aucune relation avec les kazas ottomanes ou avec les anciens territoires canoniques de la Métropole de Kiev, à travers l'histoire. Cette rupture du territoire canonique d'une métropole historique a été et est encore considéré comme inacceptable par la part roumaine ; à ce reproche canonique on ajoute la politique de russification par l'église qui s'est manifesté au long les décennies dans la Bessarabie, au détriment de l'identité nationale roumaine.

Le nouvel archevêché de Chişinău et de Hotin a été mis sous la direction du métropolite Gavriil Bănulescu-Bodoni, l'ancien « exarque », et comprenait, sauf la Bessarabie proprement dite, des territoires au-delà de Dniestr. Cette chose a été proposé spécifiquement par le métropolite Gavriil, qui montrait qu'il y avait très peu Russes dans ces régions, mais beaucoup de Roumains (« moldaves »), Grecs, Bulgares et autres nations orthodoxes, avec leur spécificité<sup>9</sup>. Cette idée, d'un évêché « non-russe », placée seulement sous la juridiction du Synode russe, dans lequel la foi orthodoxe renaît dans sont entièreté, a été acceptée par les autorités tzaristes autant qu'elle pouvait offrir une ouverture au-delà du Prut. Sur ce plan, il semble que le métropolite Gavriil a été bien intentionné, en essayant par ses reformes une revitalisation de la vie ecclésiastique, exprimée sous la forme de la diversité des langues et non du monolinguisme russe.

### **Le réveil national dans l'Empire Russe et son impact sur les relations ecclésiastiques roumaines-russes**

Après la mort de Gavriil, aucun des archevêques de Chişinău n'était plus roumain. A partir du 1839, l'éparchie commence à perdre les territoires au-delà de Dniestr et un ample et acerbe procès de russification de la vie ecclésiastique s'instaure<sup>10</sup>. La Bessarabie devenait, par conséquent, un espace russe qui devait être, légitimement, sous la juridiction du Synode russe. Toutes ces choses ont été complétées d'une ample campagne de colonisation de la Bessarabie avec des éléments allogènes, qui ont changé dramatiquement le profile ethnique de la province<sup>11</sup>.

Tous ces problèmes étaient connus en deçà de Dniestr, mais longtemps ils ont été passés sous silence pour éviter de provoquer le puissant voisin. Les

---

<sup>9</sup> *Ibidem*, p.134: « Cette incorporation, considérait Gavriil, non seulement perfectionnera la nouvelle éparchie, mais elle sera pour le bien du peuple, parce que la steppe Ociakov, comme Bessarabia, est peuplé par Volohi, Grecs, Bulgares et différentes nationalités émigrantes, et les Russes sont très peu ».

<sup>10</sup> Sur la vie ecclésiastique du contrée situé entre le Prut et le Dniestr pendant la domination tzariste, voir l'ouvrage de Nicolae Popovschi, *Istoria Bisericii din Basarabia în veacul al XIX-lea sub ruşi*, Chişinău, 1931.

<sup>11</sup> Voir P. Cazacu, *op.cit.*, pp. 42-53.

relations ecclésiastiques sont devenues plus tendues par suite à la rétrocession à la Moldavie, en 1856, par la décision du Congrès de Paris, de trois départements du sud de la Bessarabie qui ont été incorporés du point de vue ecclésiastique à la Métropole de Moldavie (Cahul dans l'évêché de Huși, Ismail et Bolgrad dans le nouvel évêché de Bas-Danube, avec le siège à Ismail). Dans ces territoires on a essayé de faire renaître une vie ecclésiastique d'expression roumaine, soucieuse de la diversité ethnique de la région<sup>12</sup>.

En 1878, la Roumanie a été forcée de céder les trois départements de nouveau, qui ont rentré sous l'autorité de l'archevêché de Chișinău, fait qui a aggravé la méfiance réciproque.

Les choses vont changer à peine vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et début du 20<sup>ème</sup> siècle quand on témoigne une amélioration des relations diplomatiques entre la Roumanie et la Russie, et l'Empire des tzars connaît un procès de réveil national. Cette effervescence autour de la première guerre mondiale a signifié une affirmation des roumains de la Bessarabie, inclusivement dans le plan ecclésiastique. De plus en plus clercs de la Bessarabie militent pour l'emploi du roumain, la langue du peuple, dans les églises. C'est la période d'affirmation des grands clercs et patriotes roumains, tel que Gurie Grosu, Dionisie Erhan ou Alexandru Baltaga. Les choses n'ont pas passé inobservé au deçà de Prut où la question de la Bessarabie commence à être abordée de plus en plus audacieusement dans la presse ecclésiastique<sup>13</sup>.

Le problème de l'émancipation nationale dans la Bessarabie est devenu encore plus acute après la chute du régime tsariste en février 1917 et la reconfiguration dramatique des réalités politiques-sociales de la Russie<sup>14</sup>. Puis, le coup d'Etat initié par les bolcheviques et les événements historiques qui ont fait suite ont abouti finalement à l'union de la Bessarabie avec le Royaume de la Roumanie et le retour de l'Eglise Orthodoxe du territoire compris entre le Prut et le Dniestr dans le cadre de l'Orthodoxie roumaine.

---

<sup>12</sup> Mircea Păcurariu, *op.cit.*, vol. III, pp. 174-175.

<sup>13</sup> Voir l'article *Biserica la românii de peste hotare*, dans « Biserica Ortodoxă Română » (« BOR »), année XXXIX, n° 4, juillet 1915, pp. 415-423, qui finit ainsi que suit: « Quelle sera la vie des roumains de la Bessarabie, après la fin de cette terrible guerre (la Russie était déjà impliquée dans le conflit, et la Roumanie était neutre encore, n.n.), quand on a mis en discussion le principe des nationalités et quand les pouvoirs de la quadruple entente soutiennent qu'elles luttent pour son solution, nous ne pouvons pas le savoir. En tout cas, une chose est certaine: avec école russe et église russe pour les roumains, la dénationalisation marchera d'un bon pas. La vie nationale sera possible seulement avec une école et une église roumaine. Nous verrons après la fin de la guerre quelles décisions seront prises ».

<sup>14</sup> Sur cette question, voir Gheorghe Negru, *Țarismul și mișcarea națională a românilor din Basarabia*, Chișinău, 2000.

Ce n'est pas sans intérêt, d'une perspective comparatiste des phénomènes historiques, de marquer brièvement la chronologie des événements qui ont conduit à la réunification ecclésiastique d'après la première guerre mondiale, en relation avec les événements du 1812 et avec les événements du début des années 1990.

Entre le 19 et le 25 avril 1917, à Chişinău, sous la présidence de l'archevêque Anastasie, il y a eu lieu l'Assemblée extraordinaire du clergé et des laïcs de l'éparchie de Chişinău qui devait se prononcer sur le futur de l'Eglise Orthodoxe dans une Bessarabie qui, pour le moment, désirait se maintenir autonome à l'intérieur de l'Etat Russe. Suivant le procès « révolutionnaire » qui traversait l'entière Eglise Orthodoxe Russe, dont les coordonnées étaient la reconstitution du patriarcat, l'affranchissement du contrôle de l'Etat, l'idée d'une église du « peuple », le choix des hiérarques par des organismes qui comprenaient des fidèles aussi, autrement dit, la « démocratisation » de l'église, le clergé de la Bessarabie a proposé une série de mesures qui s'inscrivaient dans un procès de « nationalisation » (le terme est contemporain) de l'Eglise d'entre le Prut et le Dniestr<sup>15</sup>.

On s'affirmait pour le moment le maintien des relations canoniques avec l'Eglise Orthodoxe Russe, quand même le choix des hiérarques de la Bessarabie allait être fait par une assemblée éparchiale extraordinaire, composé des représentants du clergé et des fidèles. La Bessarabie allait être une métropole avec plusieurs évêchés, tous les évêques devant être des gens du lieu, parleurs de la langue « moldave ». Dans toutes les circonscriptions purement moldaves, les services allaient être faits en roumain, et dans les circonscriptions mixtes en roumain et slavon<sup>16</sup>.

Au 24 août 1917, le Conseil Supérieur Eparchial de Chişinău s'est constitué, organisme qui avait des répliques dans toutes les éparchies de la Russie, expression de l'esprit révolutionnaire du temps. Graduellement, de nombreux membres du clergé ont commencé affirmer de plus en plus clairement le rôle national que les prêtres devaient jouer en Bessarabie, l'autonomie de l'Eglise « moldave », avec métropolite moldave en tête, la prééminence du roumain dans les actes du culte et dans l'enseignement religieux<sup>17</sup>.

Au 21 novembre 1917, à la suite des débats d'une large assemblée où l'archevêque de Chişinău, Atanasie, a participé lui aussi, le patriarche Tihon était

---

<sup>15</sup> Les événements sur le plan ecclésiastique de la Bessarabie sont illustrés de manière compétente par Boris Buzilă dans son ouvrage fondamentale *Din istoria vieţii bisericeşti din Basarabia*, Bucureşti, Chişinău, 1996, à laquelle on fera de multiples références ci-après, le lecteur intéressé ayant la possibilité de cueillir la bibliographie supplémentaire dans les pages de cet ouvrage.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 82.

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 84.

intronisé, qui était d'accord avec la « démocratisation » de l'église, mais se prononçait pour le maintien de l'unité de l'Eglise russe, tel qu'elle avait été dans la période impériale<sup>18</sup>. L'acquisition du pouvoir par les bolcheviques et les événements politiques internationaux ont changé dramatiquement le fil des événements en Russie sur le plan ecclésiastique.

Aussi au 21 novembre 1917, à Chişinău on formait le « Conseil de pays », à cette occasion un service en roumain étant fait dans la cathédrale du centre de la ville, signe des changements qui se préconisaient, et au 24 décembre, dans des conditions historiques difficiles, on proclamait l'Indépendance de la République Moldave<sup>19</sup>.

Dans tout ce temps, la Roumanie a suivi de proche les événements de la Russie, qui était son allié dans la guerre, en général, et ceux de la Bessarabie, en particulier, pourtant elle a évité faire de gestes qui auraient pu affecter un état affaibli déjà par les grandes pertes sur le front et par les troubles internes. L'un des signes de bonnes relations entre les deux pays a été l'invitation adressée à l'Eglise Orthodoxe Roumaine de participer avec une délégation aux travaux de l'assemblée de l'été-automne du 1917, qui allait attribuer une nouvelle organisation à l'Eglise Orthodoxe Russe<sup>20</sup>. La délégation roumaine a été dirigée par l'évêque de Huşi, Nicodim Munteanu, qui, en tant que patriarche, ferra, après 30 années environs, une nouvelle visite à Moscou, mais dans toutes autres conditions.

Selon le rapport dressé par le haut hiérarque, la délégation roumaine est arrivée à Moscou le 31 août 1917, étant très bien reçue. Dans le cadre de diverses cérémonies, chaque partie a eu l'occasion d'exprimer son point de vue sur l'évolution des relations ecclésiastiques roumaines-russes. Ainsi, Nicodim a salué les transformations subies par l'Eglise russe, a souligné l'unité de foi entre les deux églises et a insisté sur l'idée de l'assemblée, l'une des expressions de celle-ci étant le connu Synode de Iaşi de 1642. Dans sa réponse, Arsenie, le vice-président de l'assemblée, a retracé, à son tour, des moments importants de rapprochement entre les deux églises, non pas sans une certaine nuance de « paternalisme », disant, entre autres : « L'Eglise russe embrasse avec amour l'Eglise roumaine et espère que les difficultés traversées maintenant par les peuples russe et roumaine, le fait que le

<sup>18</sup> L'évolution de l'Eglise Russe entre 1915 et 1918 est présentée en détail par l'archimandrite Iuliu Scriban, dans *Cronica externă*, dans « BOR », série nouvelle, année 40, n° 3, décembre 1921, pp. 233-237. Le nouveau statut d'organisation de l'Eglise Orthodoxe Russe, adopté alors, qui mentionnait aussi l'archevêché de Chişinău dans le cadre de la patriararchie russe, a été traduit et publié par Constantin Nazare, dans *ibidem*, série nouvelle, année 41, n° 4, octobre 1922, pp. 6-11.

<sup>19</sup> Boris Buzilă, *op.cit.*, p. 90.

<sup>20</sup> *Biserica românească la marele sobor al Bisericii ruseşti în Moscova la 1917*, dans « BOR », année 40, n° 9, juin 1922, p. 689-692.



peuple roumain a participé à la grande guerre européenne à côté de celui russe, le fait que le Saint Synode vous a envoyé, toutes celles-ci rapprocheront davantage les Eglises russe et roumaine. L'Eglise russe regrette que, dernièrement, les relations n'aient pas été si étroites que dans le passé<sup>21</sup>.

La proclamation de l'Indépendance de la République Démocratique Moldave a mis en discussion, parmi les membres du clergé de la Bessarabie, la question de « l'autocéphalie », une solution que, dans les conditions géopolitiques de nos jours, avec la République de Moldavie en tant qu'entité indépendante, est de nouveau en discussion. L'union après cent années de la province roumaine occupée en 1812 avec le Pays-Mère a éliminé cette possibilité et a posé le problème de l'unification ecclésiastique dans le cadre d'une Eglise Orthodoxe Roumaine unique. En Bessarabie, il y avait deux camps : un camp qui comprenait des personnes d'ethnies diverses, représentants de l'ancien régime impérial, nostalgiques de la « Sainte Russie », qui militaient pour le maintien de l'Eglise de la Bessarabie sous la domination de la Patriarchie Russe, en dépit des changements politiques, et un camp « national » qui s'est exprimé pour l'unité ecclésiastique des roumains<sup>22</sup>. Cette « sécession », condamnée par la patriarchie de Moscou, n'a pas été un geste isolé. Au contraire, dans tous les territoires délivrés de l'oppression tsariste et devenus indépendants de la nouvelle Russie soviétique (Pologne, Finlande, les Pays Baltiques, Géorgie), il y a eu des courants pour l'établissement des églises autocéphales locales, en vertu des droits canoniques, de la tradition historique de l'espace orthodoxe et afin d'éviter l'ingérence dans les affaires internes de l'ancien souverain, par l'intermédiaire de l'église. Le Patriarcat de Moscou, soit de sa propre volonté, soit sous les pressions du pouvoir soviétique, ne reconnaîtra jamais dans la période d'entre-deux-guerres les nouveaux changements de juridiction, entrant dans un conflit acut avec la Patriarchie Œcuménique qui, en vertu de ses droits dans le monde orthodoxe, a accordé des « tomos » de reconnaissance de plusieurs églises récemment formées. On a attendu jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale quand part de ces territoires ont été réoccupés par le nouveau pouvoir soviétique et il est devenu clair que d'autres, comme la Pologne ou la Finlande, ne peuvent pas être intégrés à l'URSS. Alors, l'Eglise Orthodoxe Russe, en accord avec le pouvoir soviétique, a réintégré les fidèles orthodoxes des territoires réoccupés et a accordé l'autocéphalie à d'autres églises orthodoxes

---

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 690.

<sup>22</sup> La première position est exprimée clairement dans l'ukaz de l'évêque Gavriil, qui recommande aux prêtres de la Bessarabie de commémorer dans les services la famille royale roumaine, suivi par la commémoration de l'Assemblée et du Patriarcat russe. La seconde position, on la retrouve dans un article appartenant au Constantin Popovici, qui dit: „nous rattachant politiquement à la Roumanie, nous nous rattacherons ecclésiastiquement aussi » (*apud* Boris Buzilă, *op.cit.*, pp. 96-97).

restées en dehors des frontières soviétiques mais qui, à un certain moment, ont eu à faire avec l'Eglise Orthodoxe Russe.

Dans la situation concrète de la Bessarabie, le métropolite Pimen de la Moldavie, alors le président du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, a adressé le 17 avril 1918 un télégramme à l'archevêque Atanasie, l'informant qu'il était reconnu en tant qu'évêque de l'Eglise Orthodoxe, étant invité de rejoindre le Synode roumain. Dans sa réponse, l'archevêque russe argumentait que « les saints canons ne font pas dépendre la juridiction ecclésiastique de la juridiction de l'Etat », pourtant, en application de ce principe sur les faits historiques, il employait deux mesures différentes. Selon son avis, l'occupation de la Bessarabie en 1812 et les modifications opérées alors dans la juridiction ecclésiastique, sans aucune consultation ou accord, étaient parfaitement légitimes (selon le droit de conquête), tandis que la création de l'Etat national roumain et, surtout, l'unification ecclésiastique des roumains orthodoxes et la reconstitution des juridictions historiques en Moldavie n'était pas possible ! En conclusion de son message, l'évêque Atanasie montrait : « Sans aucune relation avec l'Eglise Russe, il ne peut pas décider tout seul le sort de l'éparchie de Chişinău et l'Eglise Roumaine ne le peut non plus, car cela signifiera qu'elle s'assume un héritage étranger d'elle. C'est évident que la situation de la Bessarabie du point de vue ecclésiastique doit être décidée après une discussion préalable au sein de l'Eglise Russe et de l'Eglise Roumaine et par suite des relations entre elles, selon les canons ; aussi, il faut prendre en considération la voix du ciel et de l'entier peuple orthodoxe qui habite en Bessarabie<sup>23</sup>.

Au 21 avril 1918, l'évêque russe de Bessarabie s'est rencontré à Iaşi avec la délégation du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine. Les arguments invoqués par la partie roumaine, en vertu des canons 17 du 4<sup>ème</sup> concile œcuménique et 38 du 6<sup>ème</sup> concile œcuménique qui soutenaient le retour de l'église de Bessarabie au sein du Synode roumain, ont été rejetés. Aussi, Atanasie n'a pas accepté de mentionner le primat de la Roumanie dans les prières, de promouvoir le roumain dans l'église et dans les écoles théologiques et d'accepter un développement de l'église de la Bessarabie dans les limites imposées par les lois de l'Etat roumain. En partant à Moscou pour prendre part aux travaux du synode russe, Atanasie a demandé au patriarche Tihon d'envoyer une « lettre irénique » au métropolite Pimen de la Moldavie (du 23 mai 1918).

Par cette lettre, le patriarche russe mettait en doute la réalité de l'union de la Bessarabie avec la Roumanie, demandant que les problèmes ecclésiastiques soient discutés à peine après la conclusion de la paix et le retracement des nouvelles frontières. Comme Atanasie, Tihon affirmait que la modification des frontières ne

---

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 99.

doit pas « rompre immédiatement les connexions canoniques avec l’Eglise russe et se soumettre à la juridiction canonique de l’Eglise roumaine ». Encore une fois, le patriarche russe apportait l’éternel argument de la « Sainte Russie », invoquant le fait que la situation du 1918 ne pouvait pas être comparée avec celle de 1812, parce que la Russie a « libéré » les chrétiens de la Bessarabie, opprimés par les ottomans musulmans, a refait et a « civilisé » la province, tandis que les événements du 1918 constituaient un geste non-amical à l’adresse d’une sœur église !

A la fin du message, le patriarche Tihon proposait quand même que le sort de l’Eglise de la Bessarabie soit décidé par les habitants de la Bessarabie eux-mêmes : « c’est naturel et même nécessaire de demander le clergé et le peuple de la Bessarabie comment et dans quelle forme veulent-ils organiser la vie interne de leur Eglise et établir ses relations avec l’Eglise Russe et l’Eglise Roumaine ». Le « peuple » devait exprimer sa volonté par l’assemblée locale ou par l’assemblée éparchiale et, en fonction des décisions adoptées, le Synode russe allait prendre une décision<sup>24</sup>.

La lettre du patriarche Tihon a été regardée par le peuple de la Bessarabie comme le signe par lequel la Patriarchie de Moscou ouvrait la possibilité de la réunification ecclésiastique des roumains. En échange, la partie russe interprétera de manière différente le geste. Les coups reçus par l’Eglise russe de la part des bolcheviques ont empêché la continuation du dialogue, fait interprété ultérieurement par Moscou comme une occasion pour les roumains d’agir sans tenir compte de la Patriarchie de Moscou. En effet, pendant toutes ces années, il y avait beaucoup d’assemblées et de rencontres où les roumains de la Bessarabie ont exprimé clairement le désir que l’Eglise Orthodoxe de la Bessarabie devienne partie intégrante de l’Eglise Orthodoxe Roumaine<sup>25</sup>.

Au 14 et 16 juin 1918, le Saint Synode de l’Eglise Orthodoxe Roumaine émettait deux documents historiques : une « décision » concernant les affaires ecclésiastiques de la Bessarabie et un « livre pastoral » adressé au « clergé et peuple de la Bessarabie », consacrant, d’une part, le retour de l’Eglise de la Bessarabie au sein de l’église-mère et constatant, d’autre part, l’abandon des sièges épiscopales par les évêques russes qui ont refusé de reconnaître l’autorité du synode roumain, partant en exil<sup>26</sup>. Pour une période, les affaires de l’Eglise de la Bessarabie ont été gérées par l’évêque de Huși, Nicodim Munteanu, puis, dans les années suivantes, ils y ont eu des élections épiscopales et la vie ecclésiastique de la Bessarabie se déroulera naturellement au sein de l’Eglise Orthodoxe Roumaine.

---

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 103.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 104.

<sup>26</sup> *Ibidem*, pp. 106-111.

### **Le problème de la juridiction ecclésiastique de la Bessarabie pendant la seconde guerre mondiale et dans le communisme**

Dans la période d'entre-deux-guerres, le problème de la juridiction sur l'Eglise Orthodoxe de la Bessarabie n'a pas été un sujet majeur de débat, à cause des conditions historiques. Quand même, il faut préciser que le Synode de l'Eglise Orthodoxe Russe de l'exil a considéré la Bessarabie un part de son propre territoire canonique et l'archevêque Atanasie, qui a été membre de ce synode, a été considéré l'évêque légitimé de la Bessarabie.

Au 26 et 28 juin 1940, dans les conditions du triomphe de l'Allemagne nazie sur les pouvoirs européens et en vertu des ententes secrètes du connu pacte Ribbentrop-Molotov, le gouvernement de l'Union Soviétique a adressé des ultimatums à la Roumanie, demandant la cession immédiate de la Bessarabie et du nord de la Bucovine<sup>27</sup>. L'isolation sur le plan externe et les pressions immenses de Moscou ont déterminé le gouvernement roumain de céder à l'ultimatum, mais il a considéré la situation créée comme éphémère, une tragique conjoncture de l'histoire. Du point de vue ecclésiastique, ces pertes territoriales ont enlevé la métropolie de la Bessarabie du cadre de l'Etat roumain, avec les deux éparchies, l'Archevêché de Chişinău et l'Evêché de Cetatea Albă – Ismail, une grand part de la métropolie de Bucovine, avec la résidence métropolitaine à Cernăuţi, tout comme l'entière éparchie suffragante, l'Evêché de Hotin. Les hiérarques se sont réfugiés au deçà de Prut, mais on n'a pas apporté en discussion le problème de renoncer au territoire canonique de la Patriarchie Roumaine, occupé par les armées soviétiques. A la suite des autorités roumaines, on a vu déchaîner, selon une expression contemporaine, « les pouvoirs de l'enfer au delà de Dniestr, comme un rideau de mort ». Les crimes commis par les agents de la police secrète et par les autorités instituées par Moscou dans le territoire occupé ont été terribles, dans le court intervalle d'une année, dans le fort désir d'étouffer rapidement la forte renaissance du romanisme qui durait depuis 20 années en Bessarabie.

En plein lutte de destruction de la vie religieuse, le gouvernement de Moscou a étendu cette politique avec valences criminelles dans les territoires occupés dans l'été de 1940, avec un plus de férocité, afin de « récupérer » le temps perdu. Les fortunes et les propriétés ecclésiastiques de la Bessarabie et du nord de la Bucovine ont été confisquées, les églises ont été détruites ou profanées, les prêtres ont été tués ou arrêtés, n'importe s'ils étaient Roumains, Russes, Ukrainiens ou d'autre nationalité.

---

<sup>27</sup> Voir Ion Şișcanu, *Basarabia în contextul relațiilor sovieto-române, 1940*, Chişinău, 2007, 334 p.

Selon certaines statistiques, en Bessarabie il y avait, avant l'occupation, mille prêtres environ. Après l'occupation de la Bessarabie, 487 prêtres ont parti en exil, et une statistique de 1943 estimait qu'il y avait encore 526 prêtres entre le Prut et le Dniestr<sup>28</sup>. Il y a de données certaines selon lesquelles 48 prêtres ont été assassinés par les organes répressifs soviétiques entre 1940 et 1941, devenant des martyres de la foi<sup>29</sup>.

Dans le chaos créé par les autorités d'occupation, un hiérarque russe vient à Chişinău en décembre 1940, « Alexie de Tula » selon ses dires, auto-intitulé « archevêque de Chişinău et de la Bessarabie », venu pour instituer l'autorité de l'Eglise russe sur les habitants de la Bessarabie. Ce n'est pas clair si cet Alexie a été un messager de la Patriarchie Russe ou s'il provenait de diverses factions ecclésiastiques créées par les services secrètes soviétiques<sup>30</sup>. Dans le moment de l'avancement des armées roumaines-allemandes au-delà de Prut dans l'été de 1941, l'évêque Alexie est parti en même temps avec les autorités soviétiques et on ne sait rien de lui. Le fait que, après 1944, les autorités communistes ont permis à la Patriarchie Russe de prendre la juridiction sur le territoire d'entre Prut et Dniestr montre que les faits passés en 1940-1941 représentent une première tentative, infructueuse pour le moment, de réintégration canonique des fidèles de la Bessarabie dans le cadre de l'Eglise Russe, avec l'accord et le soutien du pouvoir de Kremlin.

Au 22 juin 1944, l'armée roumaine, en tant qu'alliée de l'Allemagne nazie, passe le Prut et chasse les troupes soviétiques, réinstaurant l'administration roumaine en Bessarabie et le nord de la Bucovine. A cette occasion, l'ancienne organisation ecclésiastique s'est restaurée aussi, sous la juridiction de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, qui a résisté jusqu'au 23 août 1944 quand les roumains tournent les armes contre l'Allemagne, acte suivi par la signature de l'armistice avec les Alliés qui prévoyait expressément le retour à la frontière établie le 28 juin 1940. A bref délai, les soviétiques ont créé un évêché sous la juridiction de la Patriarchie de Moscou, l'évêque installé, Ieronim, étant envoyé à Bucarest, entre le 12 et le 21 mai 1945, pour saluer, au nom du synode russe, le gouvernement « démocrate » conduit par Petru Groza, pour stimuler l'activité « démocratique » des prêtres roumains et pour porter des conversations « amicales » afin de rétablir les rapports de coopération entre l'Eglise Orthodoxe Russe et l'Eglise Orthodoxe Roumaine<sup>31</sup>. A cet effet, l'évêque Ieronim s'est rencontré avec le patriarche Nicodim et avec d'autres clercs roumains et a inclus la visite aux monastères

---

<sup>28</sup> Boris Buzilă, *op.cit.*, p. 345.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 353.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 354.

<sup>31</sup> « BOR », n° 4-5, avril-mai 1945, pp. 184-186

Cernica, Pasărea, Țigănești, et le service à côté des hiérarques roumains, dans la cathédrale patriarcale et dans l'église St. Spiridon Nouveau de Bucarest<sup>32</sup>.

A part ces manifestations publiques, il y a eu une part inconnue à l'opinion publique qui ne peut pas être facilement reconstituée. Il semble que pendant les discussions des deux parties, l'hiérarque russe a mis en discussion le problème des évêques russes réfugiés de l'Union Soviétique, parmi eux, le métropolite Nicolae Amasiiski de Rostov et l'évêque Serafim Kișmernic, ancien évêque de Melitopol, établis en Roumanie, que les autorités soviétiques voulaient rapatrier, avec tous les clercs originaires des territoires soviétiques<sup>33</sup>. Ces territoires comprenaient aussi la Bessarabie et le nord de la Bucovine, de sorte que tous les prêtres de la Bessarabie et de la Bucovine réfugiés au deçà de Prut devaient revenir dans le territoire occupé par les armées moscovites, un acte despotique qui ne respectait pas le droit de choix des individus, rappelant des faits du 1812<sup>34</sup>.

La visite de l'hiérarque russe de Chișinău à Bucarest a montré le désir de Moscou de souligner qu'elle a rétabli son domination ecclésiastique sur le territoire d'entre Prut et Dniestr. Il s'agissait d'un fait accompli du point de vue soviétique, un diktat, et on n'a jamais mis en discussion alors la régulation formelle, par dialogue, du problème de l'église de la Bessarabie.

En échange, en ce qui concerne le nord de la Bucovine, qui n'avait jamais fait part de l'Empire Russe, les choses ont été plus compliquées. Il semble que la délégation de l'Eglise Orthodoxe Russe a demandé à la Patriarchie Roumaine de reconnaître la création d'une métropole ruthène à Cernăuți - métropole qui a été vraiment constituée – qui allait prendre en charge (théoriquement) le patrimoine des régions occupées du Fonds Forestier administré par la Métropole de la Bucovine<sup>35</sup>. On mettait, donc, en pratique le plan des nationalistes ruthènes du début du 20<sup>ème</sup> siècle qui visait la création des deux autorités ecclésiastiques en Bucovine, l'une roumaine et l'autre ukrainienne, et la division du patrimoine hérité par la métropole de la Bucovine de la part des princes régnants de la Moldavie. Pour un temps, la Patriarchie Roumaine a maintenu l'ancienne métropole de la Bucovine, avec le siège à Suceava, quand même les autorités ont fait des pressions constantes pour réduire son rang et veiller à ce que son nom n'ait pas de connotations « irrédentistes » susceptibles d'incommoder son « aîné ». Ainsi, la métropole a été nommée ultérieurement de la « Bucovine de Sud », puis, après 1948, quand le pouvoir communiste s'est instauré pleinement en Roumanie,

---

<sup>32</sup> Dudu Velicu, *Biserica ortodoxă în perioada sovietizării României. Însemnări zilnice*, vol. 1 (1945-1947), édition soignée par Alina Tudor Pavelescu, București, 2004, p. 2.

<sup>33</sup> *Ibidem*, pp. 3-4, 101-102.

<sup>34</sup> Sur la question des soi-disant rapatriements, voir Dumitru Șandru, *Mișcări de populație în România (1940-1948)*, București, 2003, pp. 207-224.

<sup>35</sup> Dudu Velicu, *op.cit.*, p. 4.

l'ancienne métropole est transformée dans l'archevêché de Suceava. On a accompli tout cela par diktat, sans relation avec le dialogue ecclésiastique des deux entités libres.

En ce qui concerne le sort des hiérarques roumains qui dirigeaient les éparchies de la Bessarabie avant août 1944, le métropolite Tit Simeirea de la Bucovine a fait en 1945 une demande de retraite du siège, l'éparchie continuant à être dirigée par des suppléants et le métropolite Efrem Enăcescu de la Bessarabie et l'évêque Antim Nica de Cetatea Albă – Ismail ont été mis à la disposition du Saint Synode afin d'être employés dans d'autres éparchies, vu qu'ils ne pouvaient plus être présents sur leur sièges légitimes.

L'ordre du jour du Synode plénier de l'Eglise Orthodoxe Roumaine du 30 juillet 1945 inclura, entre autres, le problème des « relations de l'Eglise Orthodoxe Roumaine avec l'Eglise Orthodoxe Russe »<sup>36</sup>, une déclaration formelle étant donnée à cette occasion pour la reprise des « rapports fraternels » entre les deux églises. En ce qui concerne les hiérarques de la Bessarabie on a mis en discussion s'ils devaient participer ou non aux séances du synode, existant des pressions pour conclure la question de l'église de la Bessarabie en faveur de Moscou. Le Saint Synode de Bucarest a évité donner une solution qui consacrerait la perte de ces éparchies<sup>37</sup>, de sorte que l'Eglise Orthodoxe Roumaine n'ait jamais reconnu formellement la perte du territoire canonique de la Bessarabie et du nord de la Bucovine.

Dans les années suivantes, ce problème a gelé sous le masque de l'amitié communiste entre les deux peuples, mais une nouvelle mutation se produit en même temps avec les initiatives de politique interne et externe de Mihail Gorbaciov. Mettant fin à la Guerre Froide sur le plan externe, le nouveau leader de Kremlin initie sur le plan interne une série de réformes destinées à sauver le régime soviétique, réformes qui, finalement, ont abouti à l'implosion de l'Union Soviétique, prouvant l'incapacité d'adaptation d'un système rouillé et inefficace.

L'un des points de cette politique a été la reconsidération des attitudes envers le problème national et la liberté religieuse. La célébration fastueuse du millénaire de la christianisation de la Russie en 1988 et de 400 années depuis la proclamation de la patriarchie de Moscou l'année suivante marque une nouvelle étape avec l'Etat acceptant la religion comme une réalité de la société.

La « Perestroïka » de Gorbaciov a eu des conséquences favorables pour le peuple roumain de l'URSS. Dans la République Socialiste Soviétique de Moldavie, mais dans les autres provinces avec de la population roumaine, situées entre les

<sup>36</sup> Dudu Velicu, *op.cit.*, pp. 4, 17, 22, 28.

<sup>37</sup> Voir *Sfântul Sinod al Bisericii Ortodoxe Române. Sesiunea ordinară din anul 1945*, dans « BOR », année LXIII, n° 7-8, juillet-août 1945, pp. 1-18.

frontières de la République Socialiste Soviétique de l'Ukraine, il commence un procès de réveil national qui a d'écho sur le plan ecclésiastique aussi. Après des décennies de russification par l'intermédiaire de l'église et après avoir mis en tête de l'éparchie de la Bessarabie des hiérarques étrangers du lieu et de la pensée roumaine<sup>38</sup>, en 1989 un groupe de 26 députés du peuple de l'Union Soviétique a adressé un mémoire au patriarche de Moscou, Pimen, dénonçant les abus de l'évêque Serapion Fadeev et demandant sa substitution. Dans la tradition de la période 1905-1918, le prêtre Petru Buburuz, député du peuple lui aussi, demande par une de ses lettres que le nouvel évêque soit de nationalité « moldave ». Plus tard, au 2 mai 1990, les leaders du mouvement national de Chişinău proposaient l'élection « collégiale » de l'évêque<sup>39</sup>. La dislocation de l'évêque Serapion et l'investiture du « Moldave » Vladimir Căntărean dans le siège de Chişinău ont marqué une nouvelle étape dans l'affirmation ecclésiastique de l'identité « moldave » en Bessarabie.

Dans ce temps, en Roumanie, le régime dictatorial de Nicolae Ceauşescu était à ses dernières heures. Préoccupé par les essais de l'Occident et des soviétiques de l'éloigner du pouvoir, inclusivement en recourant aux voies ecclésiastiques<sup>40</sup>, Nicolae Ceauşescu ordonne une supervision dure des cultes de la Roumanie qui sont empêchés d'adopter une attitude favorable au changement. Ainsi, la visite en Roumanie en 1988 du patriarche Pimen, vu comme ambassadeur de la détestée « perestroïka »<sup>41</sup> passe presque inobservée. La révolution du décembre 1989 a produit le changement attendu qui a apporté à l'Eglise Orthodoxe Roumaine aussi la liberté d'expression et de manifestation refusée pour tant de décennies.

<sup>38</sup> Voir Ludmila Tihonov, *Politica statului sovietic față de cultele din R.S.S. Moldovenească (1944-1965)*, Chişinău, 2004.

<sup>39</sup> Petru Buburuz, *Destinul Mitropoliei Basarabiei în raport cu activitatea Patriarhului Teoctist, părintele spiritual al românilor din Basarabia*, dans « BOR », année CXIII, n° 1-6, janvier-février, 1995, p. 195.

<sup>40</sup> Par exemple, dans ces années on publie en URSS des nombreuses matériels en roumain sur le nouveau climat de liberté religieuse de l'Union Soviétique, fait qui est implicitement opposé au régime dur de Ceauşescu.

<sup>41</sup> De là, aux divers événements ecclésiastiques organisés par la Patriarchie de Moscou dans cette période, seulement des délégations restreintes ont participé de la part des roumains, et pas un haut hiérarque. C'est le cas de la consultation orthodoxe de Minsk (4-12 mai 1989) (« BOR », année CVII, nr. 5-6, mai - juin 1989, p. 38-40), du symposium scientifique dédié à la célébration de 400 années depuis la création de la patriarchie de Moscou, du juin 1989 (*Ibidem*, pp. 53-54) ou de la grande conférence consacrée au même événement qui a eu lieu à Moscou dans la période 5-8 septembre 1989 (*Ibidem*, année CVII, n° 7-10, juillet - octobre 1989, pp. 53-54).



### La « réactivation » de la question de la Bessarabie dans les relations entre les deux églises après 1989

Les changements rapides de la Roumanie ont eu des effets bénéfiques au-delà de Prut aussi, permettant la reprise des relations naturelles entre les frères de la même gent. A la fin du mois août 1990, il y a eu un événement historique à Chişinău. A l'invitation de l'archevêque de Chişinău et de la Moldavie, Vladimir, il y est venu dans la (encore) RSS Moldave une délégation conduite par Sa Sainteté Patriarche Alexei II de Moscou<sup>42</sup> et une délégation de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, conduite par l'actuel patriarche de la Roumanie, Daniel, alors métropolitain de la Moldavie et de la Bucovine. L'un des initiateurs de cette action a été le distingué érudit et patriote Ion Ungureanu, alors Ministre de la Culture et des Cultes. La délégation roumaine a participé aux festivités liées à la bénédiction de la statue du poète Alexe Mateevici, le 30 août à un débat sur la latinité du roumain et de la spiritualité, occasion pour Sa Sainteté Daniel de parler sur les traits fondamentales et distinctes de la romanité chrétienne de l'Orient, puis, au 31 août, à l'occasion de la fête « Notre langue », la délégation de l'Eglise Orthodoxe Roumaine prend part aux festivités pour la restauration et la bénédiction de la statue du Saint Etienne le Grand et le Saint.

Au 1 et 2 septembre, il y a eu lieu la cérémonie à l'occasion de l'ordination des deux évêques vicaires : Petru Păduraru pour Bălţi et Vichentie Moraru pour Tighina. La sainte messe a été officinée par le patriarche de Moscou, par Sa Sainteté Daniel, Sa Sainteté Vladimir et deux autres hiérarques de l'Eglise Orthodoxe Russe.

Dans les discussions portées avec la délégation ecclésiastique russe, Sa Sainteté Daniel a souligné le désir de la partie roumaine de promouvoir le roumain dans les territoires de l'URSS habités par les roumains car « il est spécifique à

---

<sup>42</sup> Au 3 mai 1990, le patriarche Pimen est mort. Dans sa place, Sa Sainteté Alexei est élu, métropolitain de Leningrad et Novgorod, nommé en fonction le 10 juin 1990. Aux funérailles de Sa Sainteté Pimen, une délégation de la part de l'Eglise Orthodoxe Roumaine a participé aussi, constituée par le métropolitain Nestor de Oltenia et l'évêque Daniel Lugojanul, vicaire de l'archevêché de Timișoara, l'actuel patriarche de la Roumanie. La délégation roumaine a été accompagnée pendant sa visite à Moscou par Sa Sainteté Vladimir, l'archevêque de Chişinău, « qui servait souvent d'interprète ». La délégation roumaine a offert à l'haut hiérarque moldave « des livres et publications ecclésiastiques en roumain ».

Les échanges de messages entre les deux patriarchies dans cette période ont souligné le désir de renforcer le dialogue bilatéral et ont abordé le problème de la « réactivation » de l'uniatisme et du futur dialogue avec l'Eglise Catholique (*Ibidem*, année CVIII, nr. 5-6, mai - juin 1990, pp. 45-49).

l'orthodoxie de promouvoir l'identité et la liberté des peuples comme condition fondamentale pour une vraie fraternité et communion orthodoxe »<sup>43</sup>.

Cette visite marque le commencement de l'implication ferme de l'Eglise Orthodoxe Roumaine dans la défense et la promotion de l'identité roumaine en Bessarabie et Bucovine de Nord, une préoccupation qui n'a pas pu être accomplie dans le communisme. Même si on n'avait pas mis encore le problème de la juridiction sur l'église de la Bessarabie, la partie roumaine préférant d'attendre la réaction des habitants de la Bessarabie, tout comme en 1917-1918, la diffusion des livres ecclésiastiques en roumain et l'admission des étudiants de la Bessarabie dans les facultés de théologie roumaines ont suscité des réactions négatives de la part des forces qui voyaient dans l'affirmation de l'identité roumaine des « moldaves » un pas vers la séparation de l'empire soviétique. Déjà, dès septembre 1990, le « problème transdnestrien » avait commencé faire des vagues, problème qui était encore le principal moyen de pression à l'adresse de Chişinău de la part des forces anti-roumaines<sup>44</sup>.

La dissolution rapide de l'Union Soviétique a conduit finalement à la proclamation de l'indépendance de la République de Moldavie au 27 août 1991. Pour beaucoup, il semblait se répéter les pas du 1917-1918, l'étape suivante étant l'union avec la Roumanie. Cette chose ne s'est pas passée à cause du conflit transdnestrien et de la force avec laquelle Moscou a intervenu pour défendre ses intérêts stratégiques dans la région.

Les événements tragiques de l'été du 1992 ont marqué le soulèvement des forces obscures contre l'idée elle-même de roumanisme en Bessarabie, pour lequel on avait lutté tant. Les minorités nationales ont été attisées contre les roumains, en leur inoculant l'idée que l'affirmation de l'idée de roumanisme signifie l'union avec la Roumanie et la persécution ethnique contre elle. Même parmi les roumains il y avait des hésitants comme le président Mircea Snegur qui s'est prononcé pour la continuité de l'Etat de la République de Moldavie, mais non pas comme Etat national roumain, mais comme un état dans lequel toutes les ethnies soient égales. L'idée n'était pas male, du point de vue démocratique et de la préservation de l'Etat moldave, mais elle a été appliquée contre l'identité nationale des roumains, en reprenant la théorie du « moldavisme » qui est allé jusqu'au changement dans la Constitution de la dénomination de la langue officielle de « langue roumaine » en « langue moldave ». Ces choses sont portées jusqu'à l'absurde pendant le gouvernement du Parti Communiste qui construit des restes idéologiques soviétiques une identité « moldave » *sui generis*, proclamant tous les habitants de

<sup>43</sup> Voir « BOR », année CVIII, n° 11-12, novembre - décembre, 1990, p. 44.

<sup>44</sup> [http://ro.wikipedia.org/wiki/Tabel\\_cronologic\\_al\\_conflictului\\_din\\_Transnistria](http://ro.wikipedia.org/wiki/Tabel_cronologic_al_conflictului_din_Transnistria), Internet ; <http://www.stiri.romanism.net/desfasurarea-razboiului-din-transnistria.html>, Internet.

la République de Moldavie « moldaves » (cela veut dire citoyens de la République de Moldavie), mais seulement les roumains de gent sont défendus d'affirmer leur réelle identité ethnique, tandis que les Russes, les Ukrainiens ou les Gagaouzes peuvent s'autodéfinir comme ils voulaient, sans aucun effort d'intégration dans l'inventée « nation moldave ».

Dans les grands troubles du 1992, l'église a été impliquée elle aussi<sup>45</sup>. Si Sa Sainteté Vladimir a eu une position équivoque sur laquelle c'est difficile de nous prononcer, les forces pro-roumaines de l'église s'assemblent autour de l'évêque Petru de Bălți. Accusé de « roumanisme », Sa Sainteté Petru et ses prochains deviennent le cible des nombreuses insultes et agressions, dont beaucoup produites par les gens de l'église eux-mêmes. En dépit des mémoires adressés, la Patriarchie de Moscou n'a fait rien pour protéger l'évêque<sup>46</sup>.

Dès 3 avril 1992, un groupe de 52 députés du Parlement de la République de Moldavie avait adressé une lettre aux patriarches de la Roumanie et de Moscou demandant le commencement des traités pour solutionner les conséquences du Pacte Ribbentrop-Molotov sur le plan ecclésiastique. Par un communiqué du 9 avril 1992, le Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine a exprimé son désir de discuter avec la Patriarchie de Moscou pour réparer les injustices générées par le funeste accord et pour refaire l'unité ecclésiastique des roumains. Dans les conditions de la dégradation progressive de la situation de la République de Moldavie, au 14 septembre 1992, l'Assemblée éparchiale est constituée sous la présidence de Sa Sainteté Petru, qui a décidé de réactiver la Métropole de la Bessarabie. On a décidé aussi d'envoyer une délégation à Bucarest afin d'adresser au Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine la demande d'être reçu sous la direction de la Patriarchie Roumaine et de dresser la documentation nécessaire pour la reconnaissance de la Métropole réactivée de la Bessarabie<sup>47</sup>.

Le Gouvernement de la République de Moldavie a refusé la reconnaissance de la métropole de la Bessarabie (ce refus de la reconnaître s'est étendu pendant beaucoup d'années), invitant les deux parties (l'évêque Petru et l'archevêque Vladimir) à un dialogue de réconciliation qui n'a abouti à aucun résultat. Dans ces conditions, les démarches de réactivation de la Métropole de la Bessarabie ont continué afin que, au 19 décembre 1992, le Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine « a pris bonne note, avec bénédiction, de la réactivation de la Métropole de la Bessarabie et, par l'Acte Patriarcale et Synodale, a reconnu cette métropole

---

<sup>45</sup> Sur l'évolution du problème ecclésiastique dans la République de Moldavie et autres questions, voir les synthèses solides de Dan Dungaciu, *Moldova ante portas*, București, 2005 et Jean Nouzille, *Moldova. Istoria tragică a unei regiuni europene*, traduction par Anatol Petrencu, Chișinău, 2005.

<sup>46</sup> Petru Buburuz, *op.cit.*, p. 199.

<sup>47</sup> *Ibidem*, pp. 200-201.

comme autonome, partie intégrante de l'Église Orthodoxe Roumaine»<sup>48</sup>. Héritier de l'ancienne métropole de la Bessarabie, conduite par Gurie Grosu et Efrem Enăcescu, cette structure ecclésiastique allait comprendre les roumains de la Bessarabie, la patriarchie de Moscou étant invitée à organiser des structures ecclésiastiques pour la diaspora russophone de la République de Moldavie. L'Acte Patriarcal et Synodal soulignait aussi que la réactivation a été faite avec la volonté et l'accord des roumains de la Bessarabie. Très important, dans cet Acte, on invoquait aussi que, à Constantinople – Istanbul, le 15 mars 1992, à l'occasion de la rencontre des patriarches et des chefs de l'Église Orthodoxe, le patriarche Teoctist et le patriarche Alexei II ont discuté sur le futur de l'Église de la Bessarabie, arrivant à un accord de principe concernant la réactivation de l'ancienne éparchie de la Patriarchie Roumaine<sup>49</sup>.

L'annonce de la réactivation de la métropole a suscité des tempêtes à l'est de Prut, le geste étant considéré un pas vers «l'annexion de la Bessarabie». Comme première réaction, l'Église Orthodoxe de la Moldavie a été immédiatement reconnue, sans l'avoir demandé encore, et on a approuvé son statut d'organisation et de fonctionnement, encore inachevé. Au 21 décembre 1921, l'archevêque Vladimir est parti à Moscou, d'où il revient métropolitain, maîtrisant une métropole constituée subitement, une métropole proclamée indépendante, dans un état indépendant, une indépendance administrative, continuant quand même à entretenir des relations canoniques avec la Patriarchie de Moscou<sup>50</sup>.

Cela a été la réponse de Moscou dans la situation ecclésiastique de la Bessarabie, une réponse qu'on a vu le mettre en pratique en 1918 aussi, mais on n'y a pas parvenu, à cause de la révolution bolchevique. Autrement dit, en gardant la dépendance canonique du Moscou, on affirmait l'existence d'une complète autonomie interne de l'Église de la Bessarabie, qui garantirait la pleine affirmation de l'identité nationale dans un contexte multiethnique. Par l'affirmation par l'Église Orthodoxe Russe, dans son statut d'organisation et de fonctionnement, du caractère multiethnique de ses fidèles, on considère qu'on a solutionné l'ancien problème de la russification par églises. Les peuples, souvent passés avec de la force sous la soumission de la Patriarchie de Moscou continuent à rester sous sa guidance, en échange de l'emploi de la langue nationale dans les églises et d'une organisation autonome, lorsqu'il s'agit d'autres pays que la Fédération Russe. Vu cela, le désir de certains peuples d'être réunis dans une église nationale est dépourvu de sens, de telles intentions étant passibles de l'accusation d'introduire l'esprit

<sup>48</sup> La narration détaillée des événements dans *Eveniment istoric la Patriarhia Română. Reactivarea Mitropoliei Basarabiei, autonomă și de stil vechi (19-20 decembrie 1992)*, dans « BOR », année CX, n° 11-12, novembre - décembre 1992, pp. 8-61).

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>50</sup> Petru Bubuș, *op.cit.*, p. 202

national dans l'ecclésiologie orthodoxe. Une réponse audacieuse pour une église qui a promu le nationalisme et a prouvé en même temps un esprit impérialiste extrêmement évolué.

Dans la période antérieure à la proclamation de la réactivation de la métropole de la Bessarabie, tout comme dans les mois suivants, il a y eu une correspondance intense entre la Patriarchie Roumaine, la Patriarchie de Moscou et le gouvernement de la République de Moldavie<sup>51</sup>. La partie roumaine a expliqué que cette réactivation n'a pas pour but de saper l'intégrité et la souveraineté de la République de Moldavie, c'est un acte de réparation historique, réalisé comme suite aux desiderata des roumains de la Bessarabie. De plus, le caractère autonome de l'éparchie et le maintien du calendrier julien et des traditions ecclésiastiques spécifiques à la Bessarabie soulignaient qu'on ne désirait point une « invasion roumaine » au-delà de Prut, mais la seule intention était de reprendre certaines relations historiques naturelles, de frère à frère, artificiellement rompues.

L'attitude exprimée par la partie russe dans le cadre de cette correspondance a été d'une dureté extrême, les roumains étant accusés indirectement d'hypocrisie, de violer les principes canoniques et le dialogue inter-orthodoxe et de falsification volontaire des réalités historiques. A l'appui de ces accusations, on apporte les anciens « arguments » avant 1918, concernant la « libération » par les armées tzaristes du territoire situé entre le Prut et le Dniestr, le fait que ce territoire-là était, du point de vue ecclésiastique, subordonné à la Patriarchie de Constantinople, l'idée qu'avant 1885 il n'y avait eu une autorité synodale roumaine, que la partie roumaine n'a pas respecté les propositions du patriarche Tihon et a imposé en Bessarabie, après 1918, une solution administrative, qu'en 1945 le synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine a reconnu le « retour » de l'Eglise de la Bessarabie au sein de l'Eglise Orthodoxe Russe. On oubliait encore une fois les abus de la partie russe lorsqu'elle avait pris en possession le territoire d'entre Prut et Dniestr<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Voir « BOR », année CX, n° 11-12, novembre-décembre 1992, pp. 39-61.

<sup>52</sup> Dans la réponse donnée par la partie roumaine à ces affirmations, on montre clairement les suivantes : du point de vue historique, la christianisation de la Moldavie, de la Bessarabie ci-inclus, n'a pas été faite par la patriarchie de Moscou pour en avoir des prétentions. A partir du 1401, quand on a constitué la Métropole de la Moldavie, et jusqu'au 1769, quand la Bessarabie était occupée pour la première fois par les armées tzaristes, l'Eglise Russe n'a eu aucune relation de juridiction avec l'Eglise de Moldavie, et l'imposition, à compter de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, par étapes, de la Juridiction de l'Eglise Russe sur les Principautés Danubiennes, est le résultat d'un abus, sans aucun fondement canonique. De plus, en 1448, quand l'Eglise Russe a été proclamée autocéphale, elle n'avait aucune relation avec l'Eglise de Bessarabie.

En ce qui concerne le procès de « civilisation » mené par la Russie dans ces territoires, la réponse de la Patriarchie Roumaine, dirige la discussion vers le terrain des questions

Le patriarche Alexei demandait à la Patriarchie Roumaine de réviser sa position envers la question de la Bessarabie et invitait à la reprise du dialogue « fraternel », en effet le diktat des années '50. Si non, on menaçait avec l'interruption des relations entre les deux Eglises : « Envoyez un message au Bienheureux Patriarche Teoctist de la Roumanie de la part de Sa Sainteté Patriarche Alexei II du Moscou et de l'entière Russie pour exprimer le proteste contre les actions anti-canoniques de la Patriarchie Roumaine et pour montrer que ces actions mènent implicitement à une nouvelle division ecclésiastique et à la rupture des relations entre les deux Eglises, constituant une grande menace à l'adresse de l'unité orthodoxe en général ; et demandez aux hiérarques qui conduisent l'Eglise Roumaine de remédier sans délai les offenses commises et les informez que, si cette demande n'est pas satisfait, l'Eglise Orthodoxe Russe recourra à son droit d'appeler à l'Eglise Orthodoxe Universelle pour un jugement panorthodoxe de ce problème »<sup>53</sup>.

Si on n'a pas arrivé à rompre les relations entre les deux parties c'est grâce à l'attitude du gouvernement de la République de Moldavie qui n'a pas reconnu la métropole de la Bessarabie, accordant en échange des amples droits à la métropole de Moldavie, sous la juridiction de la Patriarchie moscovite, fait qui a apaisé les craintes russes. En même temps, d'autres structures ecclésiastiques orthodoxes de l'ancienne URSS ont commencé à affirmer leur désir d'indépendance, la plus menaçant semblant à être la sécession de l'historique métropole de Kiev.

Concernant l'intention d'apporter la question de la juridiction ecclésiastique sur la Bessarabie à l'attention de l'entière communauté orthodoxe, la Patriarchie Roumaine a accepté et a supporté les démarches pour une médiation par les autres églises-sœurs. Ainsi, au 13-17 mars 1993, le métropolitain de l'Ardeal, Sa Sainteté Antonie Plămădeală, et le métropolitain du Banat, Sa Sainteté Nicolae Corneanu, ont fait une visité à la Patriarchie Œcuménique, où ils ont traité, entre autres, de la question de la métropole de la Bessarabie, Sa Sainteté, le patriarche Bartolomeu I manifestant beaucoup de réceptivité à cet égard. Aussi, Sa Sainteté a invité les délégués des deux patriarchies, roumaine et russe, de venir à Constantinople pour

---

ecclésiastiques, montrant que les ottomans ont respecté la langue et la foi des roumains, soit dans les Principautés, qui ont eu un statut à part de l'Empire Ottoman, soit dans les petites kazas au sud et nord du Danube. En échange, par l'Eglise Russe on a exercé un ample procès de destruction de l'identité nationale des roumains d'entre Prut et Dniestr.

Finalement, du point de vue canonique, la Patriarchie de Moscou est celle qui a transgressé, par ses actions en Bessarabie, une série des canons : canon 8 du 3<sup>ème</sup> concile œcuménique, canons 13, 21, 22 du concile Cartagena, canon 2 du 2<sup>ème</sup> concile œcuménique, canons 15 et 16 du concile local de Constantinople, canon 34 apostolique (*Ibidem*, année CXI, n° 1-3, janvier-mars 1993, pp. 120-121).

<sup>53</sup> *Ibidem*, année CX, n° 11-12, novembre-décembre 1992, p. 57.

discussions et négociations, montrant à la partie roumaine les conditions préalables du dialogue, établies par la Patriarchie Russe. Dans une lettre de réponse, la Patriarchie Roumaine a montré qu'elle est ouverte à un dialogue, mais sans des conditions préalables<sup>54</sup>.

Finalement, la solution de l'appel au Patriarche Œcuménique a échoué à cause de la partie russe qui a considéré qu'il n'est pas équidistant. De plus, en 1996, pour un temps, la patriarchie moscovite a rompu les relations canoniques avec la Patriarchie Œcuménique, à cause du différend estonien. Dans ce pays baltique, après la séparation de l'Empire Russe, en 1923, une Eglise orthodoxe autonome a été créée, reconnue par tomos par la Patriarchie Œcuménique, qui l'a pris sous sa propre juridiction. Après l'occupation de l'Estonie par l'URSS, les orthodoxes d'Estonie ont été intégrés à la Patriarchie Moscovite. En 1993, l'Eglise Orthodoxe Estonienne de l'exil s'est enregistrée comme culte dans le cadre de l'Etat Estonien, et les autorités l'ont reconnu comme continuatrice légitime de la structure ecclésiastique de la période d'entre-deux-guerres, c'est-à-dire d'une manière exactement opposée à celle adoptée par les autorités de Chişinău.

Au 20 février 1996, la Patriarchie Œcuménique renouvelait le « tomos » du 1923 pour l'Eglise estonienne, fait qui a suscité la réaction de Moscou<sup>55</sup>. Finalement, à la suite des discussions entre les deux parties, au 16 mai 1996 on a consenti à l'existence d'une double juridiction en Estonie, fait considéré « la conséquence de l'application du principe de l'économie au sens le plus large ». Les parties convenaient aussi de coopérer pour que les deux structures ecclésiastiques d'Estonie bénéficient des droits égaux, inclusivement dans le domaine des propriétés<sup>56</sup>.

La Patriarchie Roumaine a salué la reprise de la communion entre la Patriarchie Œcuménique et la Patriarchie de Moscou, en exprimant l'espoir qu'on parviendrait finalement à une solution pour le problème ecclésiastique de la Bessarabie. Mais, comme on l'a dit déjà, la différence fondamentale par comparaison à l'Estonie a été l'attitude du gouvernement qui a refusé obstinément de reconnaître la Métropole de la Bessarabie.

Elle a dû traverser des moments difficiles, parvenant à son but grâce à la ténacité de certains grands hommes. Dans l'automne du 1995, dans le cadre de la métropole de la Bessarabie il y a eu des élections pour le siège de métropolite. Petru Păduraru a été élu dans cette haute dignité, l'ancien suppléant du siège éparchial. La Patriarchie de Moscou n'a pas mis en pratique la menace de

---

<sup>54</sup> *Ibidem*, année CXI, n° 7-9, juillet - septembre 1993, p. 215.

<sup>55</sup> Le geste de Moscou a été anticipé par la non-participation des représentants de l'Eglise Orthodoxe Russe à l'assemblée panorthodoxe à Patmos. Voir la position de Sa Sainteté Antonie Plămădeală dans « BOR », année CXIII, n° 7-12, juillet - décembre 1995, p. 290.

<sup>56</sup> *Ibidem*, année CXIV, n° 7-12, juillet - décembre 1996, p. 427.

défroquer celui qu'elle considérait « rebelle », et au 24 octobre 1995, dans le cadre des travaux du Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, on a validé le choix des fidèles de la Bessarabie. A cette occasion, on a décidé aussi de compléter la titulature de la métropole de la Bessarabie ainsi que suit : « La Métropole Autonome de la Bessarabie et l'Exarchat des Contrées », fait qui accordait à Sa Sainteté Petru le droit de juridiction sur les roumains vivant au-delà des frontières de la République de Moldavie, dans les anciennes républiques soviétiques. Cette chose n'était pas un signe d'agression ecclésiastique, mais la reprise de l'idée que l'Eglise Russe peut avoir son propre exarchat dans la République de Moldavie pour les fidèles d'ethnie russe<sup>57</sup>.

En échange, les autorités politiques moldaves ont exclu la possibilité de l'existence d'une double juridiction ecclésiastique, considérant la Métropole de Moldavie comme un cheval troyen des « roumains » expansionnistes. De là, les fidèles de la métropole de la Bessarabie ont dû rechercher la justice à la Court Européenne des Droits de l'Homme. Au 13 septembre 2001, la Court Européenne a prononcé l'arrêt par lequel l'Etat moldave devait reconnaître l'existence de la Métropole de la Bessarabie, rejetant le recours des autorités de Chişinău au 27 mars 2002, quand la décision de la Court a pris effet<sup>58</sup>. Après cet événement majeur de son existence, la Métropole de la Bessarabie continue jusqu'à ce jour à lutter pour établir ses droit de propriété, avec un état qui refuse de lui reconnaître qu'elle est la continuatrice de l'ancienne métropole de la Bessarabie de l'entre-deux-guerres<sup>59</sup>.

En temps, les divers problèmes traversés par la Roumanie et la Russie dans les années difficiles de transition ont masqué dans une certaine mesure les problèmes existants. Même s'il y a eu des rencontres, dans un cadre panorthodoxe, à l'occasion des réunions et du pèlerinage fait par les chefs de l'orthodoxie à Jérusalem, en janvier 2000, pour la célébration de 2000 ans dès la naissance du Sauveur, le dialogue a été protocolaire, dépourvu de finalité pratique<sup>60</sup>. Il semble que les problèmes politiques liés à l'intégration de la Roumanie à NATO et l'Union Européenne ont modelé les attitudes dans le domaine ecclésiastique encore une fois.

Ce *status quo* se maintiendra pendant des longues années. Les événements liés au décès du Patriarche Teoctist et à l'élection de Daniel Ciobotea comme

<sup>57</sup> Plus de détails dans *Ibidem*, année CXIII, n° 7-12, juillet - décembre 1995, pp. 41-48.

<sup>58</sup> Selon [http://www.mitropoliabasarabiei.ro/?page\\_id=10](http://www.mitropoliabasarabiei.ro/?page_id=10), Internet.

<sup>59</sup> [http://www.mitropoliabasarabiei.ro/?page\\_id=33](http://www.mitropoliabasarabiei.ro/?page_id=33), Internet;

<http://cubreacov.wordpress.com/2010/08/24/aie-se-opune-restituirii-proprietatilor-mitropoliei-basarabiei/>, Internet.

<sup>60</sup> Une description des événements de Jérusalem en janvier 2000 dans « BOR », année CXVIII, n° 1-3, janvier - mars 2000, pp. 10-54.



nouveau patriarche de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, ont semblé à rouvrir le dialogue entre les deux églises. A cette occasion, une délégation de Moscou est venue à Bucarest, exprimant le désir de la partie russe de « réchauffer » les relations entre les deux églises-sœurs.

Malheureusement, l'accord donné par la Patriarchie Roumanie à la Métropole de la Bessarabie de finaliser sa structure institutionnelle, par la réactivation des trois évêques, et l'intention d'organiser des élections pour ces sièges vacants, ont soulevé en Moldavie des réactions similaires à celles des années 1992-1993. Afin d'apaiser la tension, au 22 novembre 2007, au monastère Troyan de Bulgarie il y a eu une rencontre entre une délégation de la Patriarchie Roumaine, formée par : Sa Sainteté Dr. Nifon Mihăiță, Archevêque de Târgoviște, Sa Sainteté Casian Crăciun, l'Evêque de Bas-Danube, Sa Sainteté Dr. Ciprian Cămpineanul, Evêque Vicaire Patriarcal, monsieur Vlad Cubreacov, conseiller de la Métropole Autonome de la Bessarabie et Pr. Dr. Michael Tița, en tant que consultant, et une délégation de la Patriarchie de Moscou, formée par : Sa Sainteté Onufrie, Métropolitain de Cernăuți et de Bucovine, Sa Sainteté Mark, Evêque Vicaire de Egorievsk, Sa Sainteté Marchel, Evêque de Bălți et Fălești, Pr. Nicolai Balașov et Pr. Serghei Chovorun, en tant que consultant.

Selon le communiqué officiel, le dialogue a concerné « la réactivation par la Métropole Autonome de la Bessarabie des éparchies existantes jusqu'au 1944, forcées de suspendre leur activité à l'occupation de la Bessarabie par l'armée soviétique.

Le dialogue entre les deux Patriarchies, dit le communiqué, a été repris après huit années et s'est déroulé dans un climat de fraternité orthodoxe, chacune des parties présentant son point de vue. Même si les positions concernant la réactivation des éparchies sont différentes, on a convenu sur la nécessité d'approfondir tous les aspects qui peuvent mener à la clarification de la situation complexe ecclésiastique de la République de Moldavie, où on rencontre deux traditions ecclésiastiques orthodoxes : celle roumaine et celle russe.

Tenant compte de cette situation spéciale, les deux délégations ont convenu sur la nécessité de coopérer et de continuer le dialogue sur le plan local, entre les deux Métropoles qui existent aujourd'hui dans la République de Moldavie, et aussi entre les deux Patriarchies orthodoxes qui doivent aider l'Orthodoxie de cet Etat indépendant de développer son activité missionnaire et pastorale dans un temps de sécularisation et de prolifération des sectes.

La délégation de l'Eglise Orthodoxe Roumaine a réaffirmé le désir que les deux Métropoles Orthodoxes de la République de Moldavie cultivent le dialogue et la coopération fraternelle, et que les deux Patriarchies trouvent ensemble une

solution canonique et pastorale adéquate à la complexité de la situation, pour défendre et promouvoir l'Orthodoxie<sup>61</sup>.

La conclusion à laquelle les deux parties sont arrivées nous souvient de la solution de 1996 d'Estonie et c'est la position officielle des deux patriarches à présent. Quand même, la situation politique extrêmement compliquée de la République de Moldavie agite la situation ecclésiastique aussi. Tant que le Parti des Communistes a été au pouvoir, il a promu intensément la Métropole autonome de la Moldavie, dépendante canoniquement de Moscou, comme la seule réalité ecclésiastique orthodoxe de la République, phare et garantie du « moldavisme », et la Métropole de la Bessarabie, considérée comme agent du « roumanisme » a été combattue par tous les moyens possibles, légales et illégales.

Après la victoire des forces d'opposition, considérée pro-roumaines, on craignait le début d'une « persécution » de la Métropole de la Moldavie et de la promotion de la Métropole de la Bessarabie. De là, le gouvernement de Chişinău évite à accorder les droits obvenus à la Métropole de la Bessarabie et offre des garanties au métropolitain Vladimir, l'assurant de ses bonnes intentions<sup>62</sup>.

Dans la situation de la confrontation politique-ecclésiastique de la République de Moldavie, le nouveau Patriarche de Moscou et de l'entière Russie, Chiril, a invité les hiérarques de l'éparchie de Chişinău et de la Moldavie au 21 août 2010 et leur a expliqué pourquoi il devait rester ferme à côté de Moscou : « On nous demande parfois : pourquoi attribuez-vous la Moldavie à la Sainte Russie quand les moldaves parlent une autre langue, non-slave ? Et je réponds que la Sainte Russie n'est une notion ni ethnique, ni linguistique, mais une notion spirituelle ». En conclusion, le patriarche exprime son espoir que l'orientation politique de la République de Moldavie contribue à « garder l'unité de la Sainte Russie<sup>63</sup>.

### Conclusions

Le problème de la juridiction canonique a représenté dans la période moderne un sujet extrêmement délicat pour les églises orthodoxes, se combinant souvent avec des intérêts politiques et nationaux. En fonction de l'interprétation des canons, on a parlé de l'existence d'un peuple certain, qui a le droit de représenter ce peuple partout, indifféremment des frontières politiques. Dans un autre contexte, les autorités de l'État ont soutenu la création des autorités ecclésiastiques orthodoxes unitaires à l'intérieur du propre État, sans tenir compte

<sup>61</sup> Selon [http://www.patriarhia.ro/ro/relatii\\_externe/probbas2.html](http://www.patriarhia.ro/ro/relatii_externe/probbas2.html), Internet

<sup>62</sup> Données sur cette question : <http://cubreacov.wordpress.com/>, Internet.

<sup>63</sup> Voir <http://cubreacov.files.wordpress.com/2010/08/rusia-imperiala-1.jpg>, Internet.

de l'origine ethnique des fidèles. Les deux positions ont généré des longs conflits dans des régions diverses du monde orthodoxe, vu que, traditionnellement, on considère qu'une seule autorité ecclésiastique peut exister dans un certain territoire. Un tel conflit est celui de la Bessarabie qui a changé la juridiction canonique plusieurs fois dans les derniers 200 ans, la dispute ecclésiastique étant liée aux disputes politiques entre la Roumanie et la Russie (l'U.R.S.S.) concernant les droits sur le territoire d'entre le Prut et le Dniestr.

Tel que l'on a vu, la dispute canonique dans le cas de la Bessarabie est seulement « gelée », sans une solution *de jure*, et l'avenir est incertain. Une solution du conflit serait possible si les deux parties se concentraient plus sur les besoins religieuses des fidèles et moins sur l'aspect politique et ethnique. D'avantage, les changements graduels qui se passent dans l'est de l'Europe sur le plan religieux (l'augmentation de la diversité religieuse, de l'idée de pluralisme) atténueront, probablement, certaines positions radicales qui ont leur origine dans les procès historiques du 19<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.

---

<sup>64</sup> Sur la relation entre l'orthodoxie et les mouvements nationaux du 19<sup>e</sup> siècle, voir Claudiu Cotan, *Ortodoxia și mișcările de emancipare națională din sud-estul Europei în secolul al XIX-lea*, București, 2004. Sur la manière dans laquelle l'Église Orthodoxe Roumaine percevait le problème de l'autocéphalie et de la juridiction canonique dans l'Orthodoxie, voir *Autocefalie, patriarhie, slujire sfântă. Momente aniversare în Biserica Ortodoxă Română*. 1995, București, 1995, *passim*.